

Il rêvait d'être trapéziste, il est devenu avocat. Pour «Trends-Tendances», le président de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone Jean-Pierre Buyle a accepté de partager le couvert avec le patron du cirque Alexandre Bouglione, entrepreneur malgré lui. Attention, le spectacle va commencer !

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC BRÉBANT / PHOTOS : LAURIE DIEFFEMBACQ (BELGAIMAGE)



- LES RENCONTRES DE L'ÉCAILLER DU PALAIS ROYAL -

Alexandre Bouglione ✂ Jean-Pierre Buyle

Ils sont tous les deux nés en 1955 et partagent les mêmes références historiques. Alexandre Bouglione est le descendant d'une famille d'artistes qui a donné au cirque ses lettres de noblesse. Jean-Pierre Buyle est le président d'Avocats.be, l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique. On aurait pu les réunir sur la piste aux étoiles pour un numéro improbable, mais c'est finalement à la table de L'Ecailler du Palais Royal à Bruxelles que nous avons convié l'avocat et le dresseur de fauves.

TRENDS-TENDANCES. Monsieur Buyle, vous devinez sans peine pourquoi nous avons organisé ce déjeuner avec Alexandre Bouglione...

JEAN-PIERRE BUYLE. Oui. Le cirque, c'est toute mon enfance. Mes parents m'ont

emmené voir de nombreux spectacles et j'ai vu, je ne sais combien de fois, le cirque Bouglione sur la place Flagey à Bruxelles. Je me souviens très bien, à l'âge de 11 ou 12 ans, être allé au Cirque royal. Il faisait noir et il y avait ces éclairages dirigés vers ces trapézistes qui étaient très libres. C'est cela que j'ai toujours aimé: cette liberté aérienne et ces étoiles figurées. Je me suis dit: c'est ça que j'ai envie de faire, je veux être trapéziste!

ALEXANDRE BOUGLIONE. Le trapèze volant a été inventé par Jules Léotard au Cirque d'Hiver qui a été repris par mon grand-père à Paris...

J.-P.B. Allez, c'est génial!

A.B. Oui, la toute première fois qu'il y a eu du trapèze volant, c'était là.

J.-P.B. Je voulais donc être trapéziste, mais mon père m'a dit de faire le droit. Alors, j'ai fait le droit et, à la fin de mes études, il

m'a demandé: «Que vas-tu faire maintenant?» Je me souviens très bien de la scène, on était à Louvain, on buvait une Duvel et je lui ai répondu: «Eh bien, je te l'ai déjà dit, je veux être trapéziste!» (rires). Et mon père a insisté: «Allez, non, continue tes études, fais plutôt le droit économique et après, tu verras bien!». C'est ce que j'ai fait pour lui faire plaisir et là, j'ai rencontré deux professeurs exceptionnels qui m'ont donné le goût du droit et du droit bancaire en particulier.

Et vous n'êtes jamais devenu trapéziste...

J.-P.B. Non, mais je suis quand monté sur un trapèze il y a six ou sept ans, en Provence, grâce à des amis. C'était quand même à huit mètres de hauteur...

A.B. C'est haut.

J.-P.B. Pour moi, c'est très haut. Et ce n'était vraiment pas évident!



A.B. Pour être un bon trapéziste, il faut de la volonté et de l'entraînement. Il n'y a pas de physique particulier. Mais bon, vous auriez dû commencer plus tôt (*rires*)...

J.-P.B. Ma carrière est déjà terminée (*rires*). En fait, j'ai toujours été fasciné par le cirque, par l'art et aussi par toutes les interprétations artistiques autour du cirque. Beaucoup de peintres ou de sculpteurs s'y sont intéressés, comme Chagall, Picasso ou encore Calder qui a fait tout une série de mobiles sur les artistes du cirque. Ce que j'aime beaucoup chez vous, Alexandre Bouglione, c'est que votre cirque présentait à l'époque des numéros de fauves et d'animaux sauvages. Ce n'est malheureusement plus le cas maintenant. Un jour, j'ai voulu entrer dans une cage aux lions et j'ai téléphoné au Cirque d'Hiver à Paris qui appartient à un membre de votre famille, je pense...

« Je ne vois pas au nom de quoi on peut montrer des lions et des éléphants au zoo d'Anvers ou à Pairi Daiza et pas dans un cirque. »
Jean-Pierre Buyle

A.B. Ce sont mes cousins.

J.-P.B. C'était il n'y a pas si longtemps que ça, en 2010 je crois. Je voulais me lancer un défi. Le lion est l'animal par excellence. C'est quand même le roi des animaux...

A.B. En période de rut, il est très dangereux!

J.-P.B. J'ai donc téléphoné pour pouvoir entrer dans une cage, avec un dompteur, mais ils ont refusé, très gentiment d'ailleurs. Ils ont refusé pour des raisons de sécurité.

A.B. Vous n'avez pas été chez les bons Bouglione (*rires*)!

Mais vous n'avez plus de lions dans votre cirque, n'est-ce pas ?

A.B. Cela fait quelques années déjà que cette loi est passée (*en 2013, la Belgique a été l'un des premiers Etats européens à proscrire les animaux sauvages dans les cirques qui passent sur son territoire, Ndlr*). J'ai eu beaucoup de mal au début. J'ai pris un avocat avant que cette loi ne passe. J'ai même été au Conseil d'Etat et j'ai gagné. J'étais le seul cirque belge à avoir des fauves. Ensuite, le projet a été modifié mais je ne pouvais pas multiplier les procès parce que ça coûtait de l'argent et donc, cette loi est passée.

J.-P.B. Je regrette que la société civile n'ait pas été derrière vous parce que, franchement, le pouvoir politique dans de nombreux pays ont, dans cette décision, mélangé tous les cirques. On a considéré que les animaux étaient maltraités partout, ce qui n'est pas vrai. Moi, j'ai visité des ménageries, c'était des zoos en ville, à l'époque, et c'était magnifique..

Donc, Monsieur Buyle, vous n'êtes pas en accord avec cette loi ?

J.-P.B. Je suis radicalement contre cette interdiction. En revanche, je suis pour l'introduction de normes qui garantissent que les animaux sont bien traités, comme c'est le cas chez Alexandre Bouglione. Personnellement, je ne vois pas au nom de quoi on peut montrer des lions et des éléphants au zoo d'Anvers ou à Pairi Daiza et pas dans un cirque...

Une question d'espace, peut-être ?

A.B. Si l'on suit ce raisonnement, il faut donner 100 km² à un tigre. Alors, que ce soit un cirque ou Pairi Daiza, ça ne change pas grand-chose. Moi, je suis un peu fâché parce que maintenant, dans les zoos, ils ont le droit de faire travailler les animaux. Or, moi, je ne peux pas. Je ne comprends pas.

J.-P.B. Je trouve que l'on tue le cirque avec des mesures pareilles. On est dans une époque du « politiquement correct » où plus personne n'ose bouger dès qu'il est question d'une éventuelle maltraitance des animaux. Là, on va manger du foie gras... On peut? (*rires*) Non sérieusement, c'est à pleurer. On est dans une société où il y a de plus en plus d'interdits. Stop! On étouffe! Un peu plus de liberté et de responsabilité, que diable!

A.B. On interdit de plus en plus de choses, mais ça ne marche pas mieux qu'avant. Moi, les fauves, c'était une passion. ➤



- PROFIL -

Je n'ai jamais fait ça dans un but lucratif. Mon plaisir, c'était de les entraîner. Je n'avais pas nécessairement besoin d'avoir du public. Je pouvais les dompter dans un hangar. C'était ma passion et on me l'a enlevée. J'ai dû me remettre en question avec cette loi et cette interdiction. Or, je ne sais rien faire d'autre! Je n'allais pas devenir subitement boulanger ou barman. Donc, j'ai été obligé de m'adapter et d'imaginer de nouveaux numéros.

J.-P.B. Si le cirque n'est plus un espace de liberté, c'est la mort de tout.

A.B. Aujourd'hui, je n'arrive plus à regarder un numéro de fauves. Ça me fait trop mal cœur. Quand on a eu un petit tigre dans les bras, qui est né au cirque et qu'on a élevé soi-même, c'est très difficile de s'en séparer.

J.-P.B. Je comprends.

A.B. Vous savez, il y a même des animaux que les particuliers ont le droit de posséder et que nous, au cirque, on ne peut pas avoir. Les kangourous, par exemple. Vous pouvez en avoir un dans votre jardin, moi pas! Pareil pour les reptiles. C'est ridicule! J'ai beaucoup de respect pour Eric Domb et pour ce qu'il a fait à Pairi Daiza, mais c'est un businessman. Maintenant, il veut construire un hôtel et cela va devenir un peu Disney. Moi, je n'ai pas cette fibre-là. Je suis un passionné, pas un homme d'affaires. Il y a plusieurs années, j'ai été approché par un ami fortuné qui avait un projet de parcs à thème sur le cirque. Il voulait que je le développe dans plusieurs pays

JEAN-PIERRE BUYLE

- **64 ans.**
- **Licencié en droit** de l'UCL en 1977.
- **Licencié spécial en droit économique** à l'ULB en 1979.
- **Avocat depuis 1979**, inscrit au barreau de Bruxelles.
- **Bâtonnier du barreau de Bruxelles** de 2010 à 2012.
- Avocat associé au sein du **cabinet Buyle Legal** fondé en 2012.
- **Président d'Avocats.be**, l'Ordre des barreaux francophones et germanophone de Belgique, depuis 2016.
- **Auteur** de nombreuses publications.

« Je lance en appel pour qu'on reconnaisse enfin le cirque comme spectacle culturel dans toute la Belgique. »

Alexandre Bouglione

d'Europe, mais moi, j'en suis incapable. Et puis, ça ne m'intéresse pas. Moi, je veux être dans mon cirque, ici, avec ma troupe et mon public. C'est comme ça que je prends mon pied.

Mais par la force des choses, Monsieur Bouglione, vous êtes quand même devenu aujourd'hui le patron d'une

PME, avec des employés et un chiffre d'affaires à atteindre chaque année...

A.B. Oui, parce que je suis obligé. J'adore avoir de beaux spectacles et donc je dois engager des artistes. Quand on est à Bruxelles, où le chapiteau est plus grand et où il y a donc plus d'artistes, nous sommes en moyenne 70 employés, mais lorsque nous sommes en tournée avec un chapiteau plus petit, nous sommes environ 35 personnes. Mon chiffre d'affaires tourne autour d'un million d'euros, mais encore une fois, je ne fais pas ce métier pour l'argent. Je suis content quand je peux payer tout le monde et quand je peux continuer à investir ce qu'il me reste dans mon cirque. Ce n'est pas facile, mais tous les passionnés font ça.

J.-P.B. C'est un point commun de nos professions. Nous sommes sur des sables mouvants et on a l'impression que le sol nous échappe. Au niveau judiciaire, nous sommes aussi confrontés au manque de moyens. C'est un choix politique. Dans beaucoup de pays, on augmente le budget de la Justice. Chez nous, ce gouvernement l'a diminué et le gouvernement précédent l'avait diminué aussi. Quand on regarde la moyenne européenne, on voit que l'on consacre 2,2% du PIB à la Justice. En Belgique, c'est 1,6%. C'est un choix politique. On préfère investir dans des avions de chasse ou dans d'autres départements. La justice devient un produit de luxe et là, on prend des risques. Parce que si vous n'avez plus une justice régalienne qui rétablit les égalités, on prend le risque de ne plus être dans un Etat de droit et ça, je n'en ai pas envie. Et donc, on se bat. Exactement comme il faut se battre pour sauver le cirque. C'est l'enjeu de la culture qui est là.

A.B. Nous, artistes du cirque, nous sommes les mal-aimés de la culture. Savez-vous que la Wallonie est le dernier bastion d'Europe où le cirque n'est pas reconnu comme spectacle culturel? En Flandre, c'est pourtant le cas. En Wallonie, pas. C'est honteux! J'ai demandé plusieurs rendez-vous avec des ministres de la Culture wallons, ça n'a jamais abouti (*en fait, la culture est une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, où le cirque est pris en charge par le service «Cirque, arts forains et de la rue» au sein du Service général de la création artistique, Ndr*). Donc là, je lance un appel pour qu'on reconnaisse enfin le cirque comme spectacle culturel dans toute la Belgique. Ce serait déjà pas mal...

J.-P.B. Ce n'est pas un appel, c'est un cri! Aujourd'hui, les seuls cirques qu'on encourage, ce sont des troupes comme le Cirque du Soleil qui se sont pas de vrais cirques.

A.B. C'est du music-hall!

J.-P.B. Oui, tout à fait, c'est du music-hall et ce sont des cirques où l'on n'a pas le respect de la performance. J'ai vu trois ou quatre fois le Cirque du Soleil. Quand un acrobate rate un tour, le spectacle continue. Dans le cirque traditionnel comme chez Bouglione, quand on rate, on recommence jusqu'à ce qu'on réussisse. Ça, c'est le vrai cirque. Je trouve d'ailleurs qu'il y a des liens entre le cirque et la justice qui, moi, m'interpellent. Dans le procès Nemmouche, l'avocat d'une des parties civiles a d'ailleurs dit à l'un des avocats de l'accusé qu'il ne voulait pas entrer dans son cirque. Nemmouche est lui-même dans une cage fermée comme la cage des lions. Le jury est devant, un peu comme l'orchestre que l'on trouvait jadis dans les cirques. Et puis, le bâtonnier, c'est un peu le Monsieur Loyal qui est à la tête de tous les clowns. En plaidoirie, nous sommes aussi des clowns, quelque part... (rires)

Il y a effectivement cette théâtralisation et ce côté intemporel dans vos habits, au cirque comme au tribunal...

J.-P.B. C'est vrai. Alors, on est peut-être dans une espèce de tragicomédie et l'on pourrait croire qu'il y a un sens du spectacle dans les plaidoiries, sauf que l'on touche à

la vie des gens. Ce n'est pas pour du faux, c'est pour du vrai. Si je prends le métier dans sa fonction judiciaire, il y a un côté sacralisé, un peu comme au cirque d'ailleurs. On n'est pas dans un lieu de profanes. Lorsque l'on est sur une piste de cirque ou dans une salle de prétoire, il y a des règles du jeu qui font que quelque chose de magique va apparaître. Il y a un endroit pour que la vérité judiciaire, qui est la seule vérité, puisse se manifester. Elle se manifeste comme les frissons se manifestent

«Lorsque l'on est sur une piste de cirque ou dans une salle de prétoire, il y a des règles du jeu qui font que quelque chose de magique va apparaître.»

Jean-Pierre Buyle

sur la piste de cirque parce qu'il y a un climat, une ambiance et des règles du jeu qui font que l'on a sacralisé un moment. Et puis, ce que j'aime aussi dans nos professions respectives, c'est qu'il y a une quête d'absolu et de liberté. Vous êtes un homme libre mais aussi courageux, parce que je me rappelle que vous avez été le seul, quand il y a eu les attentats de Bruxelles et que toutes les salles de spectacle ont été fermées, à avoir ouvert votre cirque.

A.B. Je n'ai pas voulu fermer. C'était trop

facile. La police venait me voir tous les jours: «Vous êtes sûr? Vous allez ouvrir?» Mais oui!

J.-P.B. Il fallait le faire et vous l'avez fait. Chapeau!

A.B. J'étais le seul spectacle qui était ouvert à Bruxelles. Même les salles de cinéma étaient fermées. Mais j'avoue qu'il n'y a pas eu grand monde. Il y a même eu des séances avec 20 personnes alors que le chapiteau compte 1.500 places. Il y a eu aussi des moments très émouvants, comme ce jour où seulement un quart du chapiteau était rempli et où tous les gens se sont levés pour applaudir à la fin du spectacle. C'est très rare au cirque...

J.-P.B. Un autre point commun dans nos professions, c'est l'émotion, et je trouve cela très intéressant. Nous avons chacun un métier qui est dans l'humain. Nous sommes aussi, chacun, à la frontière de la transgression. Dans le monde des avocats, on défend des gens qui, la plupart du temps, sont accusés d'avoir transgressé la loi. Dans le milieu du cirque, c'est plutôt la transgression de ce qu'on est capable de faire ou de ne pas faire. Quand je vois les acrobates, les contortionnistes et les magiciens, c'est la transgression de faire quelque chose d'impossible, par une illusion ou pas...

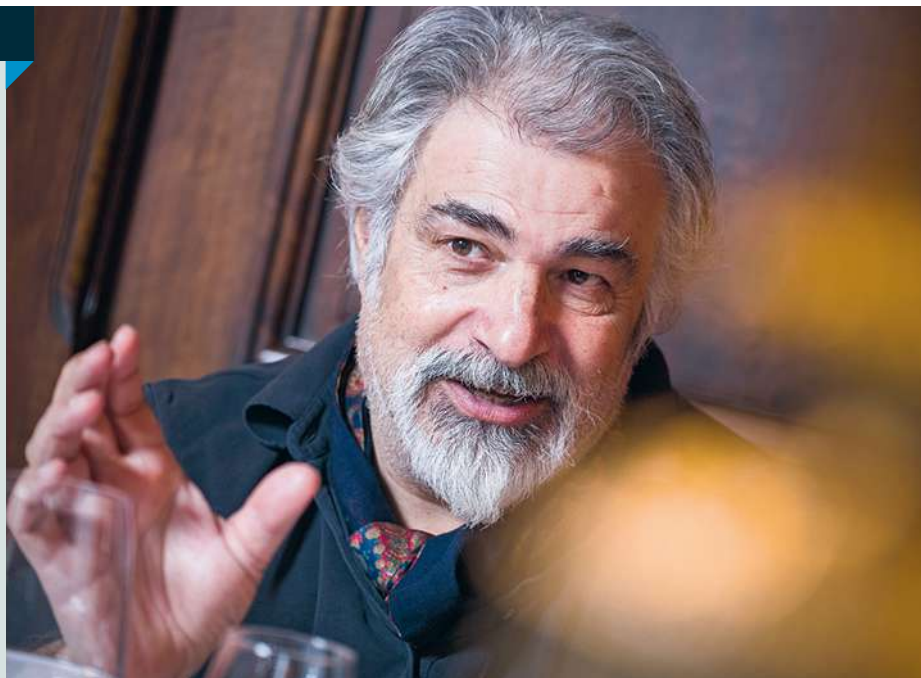
A.B. C'est vrai.

J.-P.B. Mais demain, nous aurons des robots. Des robots qui vont sans doute, progressivement, remplacer certains acteurs de ➤

- PROFIL -

ALEXANDRE BOUGLIONE

- 63 ans.
- Issu d'une des plus illustres familles du cirque dans le monde, il commence à **dompter les fauves** dès l'âge de 16 ans.
- En 1985, il fonde **son propre cirque**.
- De nationalité française, il a épousé une Gantoise et **vît en Belgique** depuis les années 1990.
- En 2013, la Belgique **interdit les animaux sauvages dans les cirques**, le contraignant à revoir son mode de fonctionnement.
- Décoré du titre d'**Officier de l'Ordre de la Couronne** en 2014.
- Son cirque est à **Courcelles** jusqu'au 24 février et sera ensuite à **Liège**, du 2 au 24 mars.





justice. On a déjà des *legal techs* qui font aujourd'hui de la recherche à la place des avocats. En revanche, je ne crois pas que, demain, on aura un cirque de robots (*rires*). Vous, vous resterez dans l'humain.

A.B. Il y a déjà des spectacles avec des dinosaures robotisés...

J.-P.B. Mais pas encore de dompteur de robots! (*rires*)

A.B. Il y a aussi un cirque américain qui s'appelle 1903. C'est un cirque à l'ancienne qui est très sympa et qui a un numéro avec un éléphant robotisé.

J.-P.B. C'est vrai?

A.B. Oui. On voit que c'est un faux, mais on finit par l'oublier. C'est très bien fait.

Vous allez encore au cirque, Monsieur Buyle?

J.-P.B. Oui. Je suis allé voir le dernier spectacle d'Alexandre Bouglione avec ces motos qui tournent dans une boule en fer, c'est extraordinaire! Il n'y a plus les animaux sauvages, mais l'émotion est toujours là avec

Vous seriez prêt à faire ça?

J.-P.B. Oui! C'est un combat que je veux bien mener avec Alexandre Bouglione. Il faut trouver deux ou trois personnes qui vont nous aider et on va se mettre autour de la table pour écrire quelque chose.

A.B. Merci, c'est un très beau geste. Cela rendrait heureux les gens du cirque qui ont besoin de reconnaissance.

J.-P.B. C'est un combat qui va être très difficile. Il faudra du temps mais je trouve que les plus beaux combats sont justement ceux qui sont difficiles. Je n'en ai jamais parlé, mais mon grand rêve, c'est d'écrire un opéra. Un opéra sur Stéphanie de Monaco. J'ai toujours été fasciné par cette femme. Je trouve qu'elle est plus forte que *La Traviata*. Plus forte que *Carmen*. C'est une femme vraiment libre, et quand on regarde sa vie, c'est incroyable. Elle est dans la voiture quand sa mère trouve la mort dans un accident, elle épouse Daniel Ducruet qui est son garde du corps et qui

seule chose: elle préside le Festival international du cirque de Monte-Carlo!

A.B. Le tout premier Festival international du cirque de Monte-Carlo, c'est mon père qui l'a organisé avec mes oncles en 1974. J'avais presque 20 ans et j'étais pistard, à l'époque.

J.-P.B. Pistard? Quel beau mot!

A.B. Oui, j'étais sur la piste pour placer le matériel entre les différents numéros. Mais vous savez que Stéphanie de Monaco s'occupe aussi de deux éléphants?

J.-P.B. C'est vrai?

A.B. Oui, elle a récupéré deux éléphants du cirque Pinder qui étaient au parc de la Tête d'Or à Lyon et qui étaient menacés d'euthanasie parce qu'on pensait qu'ils souffraient de tuberculose. Elle les a récupérés et a fait aménager un bâtiment dans sa propriété. Elle s'occupe admirablement de ces deux éléphants, qui n'étaient pas très gentils d'ailleurs, et elle a un très bon contact avec eux.

Monsieur Buyle, pour cet opéra, vous écrivez le texte et aussi la musique?

J.-P.B. Non, la musique, c'est un autre de mes défis. J'apprendrai le piano quand je serai à la retraite, mais avant cela, il faut que j'apprenne le solfège. Donc, pour l'opéra, il faut que je trouve un compositeur, mais un compositeur de musique contemporaine car Stéphanie de Monaco est une femme très contemporaine. Pour l'instant, le prologue est écrit – cela se passe sur un balcon d'un grand hôtel de Monaco et il s'agit d'un dialogue entre deux pigeons – et la fin aussi: la princesse se lance du rocher vers la mer, mais elle ne tombe pas. Elle reste suspendue, comme une trapéziste! Entre ces deux moments, tout se passe dans un cirque.

A.B. Magnifique! ☺

« Mon grand rêve, c'est d'écrire un opéra. Un opéra sur Stéphanie de Monaco. J'ai toujours été fasciné par cette femme. »

Jean-Pierre Buyle

les clowns, les magiciens et les acrobates. C'est incroyable ce qu'ils sont capables de faire. Moi, je peux pleurer au cirque, alors que je vais moins pleurer au théâtre ou au cinéma. Je trouve d'ailleurs que l'on devrait manifester une certaine solidarité pour revenir en arrière et remettre des fauves sur les pistes. Encore une fois, on est en train de tuer les cirques. Il faudrait peut-être préparer un mémorandum sur la survivance du cirque et le soumettre aux différents partis pour les prochaines élections.

fera la une des journaux pour sa relation avec la strip-teaseuse belge Fily Houteman, elle se met en ménage avec un acrobate du cirque Knie, je crois...

A.B. Adans Lopez Peres. Elle l'a épousé. C'était Madame Peres!

J.-P.B. Elle a aussi été chanteuse...

A.B. Comme un ouragan!

J.-P.B. Elle a lancé une ligne de vêtements, elle a ouvert un café, etc. Bref, c'est une vie incroyable! Aujourd'hui, c'est terminé. Le volet est fermé et elle ne fait plus qu'une